

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 13 FEVRIER 2019

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le mercredi treize février à dix-neuf Heure trente, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TALUT.

Étaient présents : Jean-Pierre TALUT, Jacques THOMAS, François DENISSIEUX, Patrick FIORINI, Gérard EVANGELISTA, Virginie MAS, Patricia MIQUET, Michelle HUVET, Didier PIGNARD, Hervé MASSARDIER.

Excusés : Jean-Pierre JOURDAIN (pouvoir à Monsieur DENISSIEUX), Olivier SUSINI (pouvoir à Monsieur TALUT), Christiane GUICHERD, (pouvoir à Madame MIQUET), Catherine GIORGI (pouvoir à Monsieur THOMAS).

Objet : Rapport d'orientation budgétaire 2019

Après présentation par le Président du Syndicat Intercommunal Murois des orientations présentées dans le rapport d'orientation budgétaire, comme annexé.

Vu l'avis favorable de la Commission Finances réunie le 5 février 2019,

Après délibération, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** de ce rapport d'orientations budgétaires 2019,
- **CONSIDERE** que le débat d'orientation budgétaire s'est déroulé lors de la séance.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 14 février 2019

Le Président



Jean-Pierre TALUT